



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/RBP/CONF.5/2
6 septembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
CHARGÉE DE REVOIR TOUS LES ASPECTS DE
L'ENSEMBLE DE PRINCIPES ET DE RÈGLES
ÉQUITABLES CONVENUS AU NIVEAU
MULTILATÉRAL POUR LE CONTRÔLE DES
PRATIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES
Genève, 25 septembre 2000
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE

Note du secrétariat de la CNUCED

Conformément à la pratique établie par le passé et selon la procédure suivie lors des trois conférences précédentes, il est proposé que la quatrième Conférence de révision adopte le projet de règlement intérieur provisoire publié sous la cote TD/RBP/CONF.3/2, dont des copies seront mises à la disposition des participants.
